

“Cellule anticipation” Covid19 du ministère de la culture

Mission

Aider le ministère de la culture à anticiper les modalités de reprise d’activités et les comportements des acteurs à court (fin du confinement), moyen (été 2020) et long termes (fin 2020 / début 2021).

Objectifs généraux

- Anticiper la fin de la période de confinement et les problématiques qui pourraient se poser dans le cadre d’une reprise partielle ou complète de l’activité
- Identifier les conséquences internes et externes de la crise pour l’activité du ministère de la Culture dans toutes ses composantes (AC, DRAC, opérateurs...) et pour les secteurs culturels.
- Réfléchir aux potentielles ruptures/évolutions majeures pour les grands domaines culturels sur le long terme (cinéma, spectacles vivants, musées etc...), en lien avec les études et réflexions menées par les acteurs majeurs de ces secteurs
- Contribuer aux travaux d’évaluation des impacts de la crise, coordonnés par le DEPS

Déclinaison opérationnelle

- Production de scénarios liés à l’évolution de la durée du confinement et aux nouvelles consignes gouvernementales
- Accompagnement des différentes entités du ministère dans la production de leurs plans d’actions de sortie de crise et leur déclinaison opérationnelle
- Propositions de décisions à prendre sur la base de ces plans d’action
- Conseil méthodologique

Modalités de saisine

- La cellule d’anticipation traite des sujets dont le Centre de Crise Valois (CCV) la charge ou qu’elle lui soumet pour accord.
- La cellule d’anticipation peut également être saisie d’un sujet de réflexion par les DG, les DRAC, les opérateurs ou les organisations syndicales. Ces sujets seront soumis pour accord à la CCV.

Composition de la cellule

- Denis Declerck, SRH, animateur de la cellule denis.declerck@culture.gouv.fr
- Agnès Mathieu, SG
- Thomas Legrand, SHFDS
- Sarah Wetzels, INHESJ

- Catherine Ruggeri, IGAC
- Philippe Lasry, scénariste et responsable pédagogique de la section scénario à la FEMIS

Modalités de travail

- La cellule se réunit au moins 3 fois par semaine en conférence téléphonique ou visioconférence et autant qu'il est besoin en fonction de son actualité. Ses réunions font l'objet d'un relevé de décisions.
- Toutes les productions écrites de la cellule sont validées collectivement et rendues impersonnelles
- Chaque membre de la cellule suit un ou plusieurs sujets en lien avec les correspondants « anticipation » au sein de chaque DG ou entité ministérielle. **La cellule anticipation n'a pas vocation à produire à la place des experts métiers. Son rôle consiste à susciter la réflexion et à synthétiser les propositions pour le compte du Centre de Crise Valois.**

Lien avec d'autres structures

- L'animateur de la cellule assurera l'interface avec la "Cellule Anticipation" de la CIC et la cellule anticipation interministérielle animée par le SGDSN. Il rendra compte de ces travaux interministériels via la CCV.
- Agnès Mathieu et Thomas Legrand assurent le lien constant avec le CCV qui valide son programme de travail.